



En contrepartie de la formation qui m'a été prodiguée par Changer les Mentalités (« CM ») pour donner le programme de Premiers soins en santé mentale (PSSM) standard au Canada (le « Programme »), dont la réception est dûment confirmée, je, \_\_\_\_\_, consens à ce qui suit :

1. Aucun des documents, manuels, livres, renseignements ou autres documents qui me sont fournis dans le cadre de ma formation ou à tout autre moment ayant trait au Programme (la « Documentation ») ne peut être reproduit en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation écrite expresse de la Changer les Mentalités (CM), de Betty Ann Kitchener et d'Anthony Francis Jorm (les « Détenteurs des droits d'auteur »).
2. La Documentation ne sera pas amendée ou modifiée de quelque façon que ce soit sans l'autorisation écrite expresse des Détenteurs des droits d'auteur. Je reconnais que cette restriction est essentielle au maintien de l'intégrité du Programme et de la Documentation.
3. Je reconnais que toute modification non autorisée de la Documentation pourrait entraîner des effets néfastes pour les participants au Programme, et, par la présente, je m'engage à tenir indemne les Détenteurs des droits d'auteur de toute action, poursuite, procédure et responsabilité dont ils pourraient faire l'objet en vertu de ma modification non autorisée de la Documentation.
4. Les Détenteurs des droits d'auteur ne sauraient être tenus responsables de toute action, erreur ou omission de ma part lors de la prestation du Programme.
5. Je reconnais que lorsque je dispense le programme, je le fais à titre individuel (ou au nom de mon employeur) et non au nom de CM ou de l'un de ses affiliés, filiales ou ayants droit et que, si CM est responsable du contenu du matériel, je suis (ou mon employeur est) seul responsable de toute responsabilité découlant de ma conduite du programme et de toute réclamation qu'un participant au programme pourrait avoir à la suite de mes actes ou de mes omissions (ou de ceux de mon employeur). Par la présente, j'indemnise et j'accepte de dégager de toute responsabilité CM et ses affiliés, successeurs et ayants droit de toute réclamation découlant de mes actes ou omissions, en ce qui concerne ma conduite pendant la mise en œuvre du programme. Je libère par la présente CM, ses sociétés affiliées, ses successeurs et ses ayants droit de toute responsabilité et de toute réclamation de ce type.
6. Je reconnais avoir été informé par le CM que moi-même (ou mon employeur) devrions souscrire une assurance appropriée (telle qu'une assurance responsabilité civile générale) pour faire face à de telles responsabilités ou réclamations.
7. Lors de la prestation du Programme, je m'assurerai de : (i) présenter le contenu de façon compétente, diligente et prudente; et (ii) d'utiliser la plus récente version de la Documentation fournie par CM.
8. Seuls les participants ayant suivi le cours en entier seront réputés avoir achevé la formation avec succès et seront admissibles à recevoir un certificat. Les participants doivent suivre le cours avec le même groupe pour toute la durée de la formation.
9. Je ferai parvenir les documents suivants à PSSM Canada dans les 7 jours suivant la fin de chacun des cours de PSSM Canada afin de recevoir les crédits :
  - a. fiches de présences électroniques
  - b. formulaires de rétroaction (cours en personne)
  - c. formulaires de rétroaction par les pairs (pour les animateur.rices provisoires en coanimation)
10. Je reconnais que je serai considéré comme un animateur.rice provisoire jusqu'à ce que j'aie donné le Programme à trois reprises. Si les évaluations ou la rétroaction reçues soulèvent des préoccupations,

la période provisoire pourrait être prolongée, ou mon statut comme animateur.rice provisoire pourrait être suspendu ou révoqué.

11. Je maîtriserai la matière au niveau de compétence pour lequel j'ai été formé.
12. Le programme peut être donné selon les modalités suivantes :
  - a. Le cours Standard (9 heures) peut être donné virtuellement ou en présentiel :
    - i. Le module dirigé par l'apprenant doit être effectué avant le début de la portion donnée par l'animateur.rice :
      - 1 module par jour (2 séances de 3.5 heures), la séance donnée par l'animateur.rice dans les 2 semaines suivant
      - les deux modules dans la même journée (7 heures au total)
13. Je reconnais que pour conserver ma certification comme animateur.rice du Programme, je dois donner au moins trois cours de PSSM standard par année :
  - a. Taille des groupes en format virtuel : 8 à 15 participants
  - b. Taille des groupes en présentiel : 8 à 25 participants
  - c. Maximum 2 animateur.rices pour le format virtuel ou en personne
14. Je reconnais que si je détiens la certification d'animateur.rice pour plus d'un programme de PSSM, je dois donner au moins 4 cours par année, le mois de la certification servant de date de référence, dont au moins 1 cours dans l'autre programme.
15. Je m'engage à conserver la Documentation qui m'est fournie par les Détenteurs des droits d'auteur ou à la leur retourner, mais je m'abstiendrai de la vendre ou de la transférer de toute autre manière à une tierce partie. Seul l'animateur.rice autorisé dans le cadre du Programme peut utiliser la Documentation fournie.
16. Le cas échéant, je m'engage à faire part rapidement à OM toute préoccupation, recommandation ou suggestion concernant le Programme.
17. Je reconnais que je jouirai d'un accès raisonnable au soutien et à l'encadrement de l'équipe de PSSM Canada.
18. Enfin, je consens à : (i) utiliser les mises à jour ou modifications fournies par OM; (ii) à la demande de OM, suivre une formation complémentaire; et (iii) à la demande de OM, renouveler ma certification pour offrir le Programme.

Je comprends que toute violation des conditions ci-dessus peut entraîner la suspension ou la révocation par OM de ma certification pour offrir le Programme.

Julie Donaldson  
Directrice, Prestation des programmes Changer  
les mentalités  
Commission de la santé mentale du Canada

Date:\date2\

\signature2\

\signature1\

{{ACCOUNT\_FULL\_NAME\_PC}}

Date:\date1\